

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
29 août 2019  
Français  
Original : russe

---

**Lettre datée du 23 août 2019, adressée au Secrétaire général  
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente  
de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les bulletins d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne du 10 au 22 août 2019 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim  
(*Signé*) D. Polyanskiy



**Annexe à la lettre datée du 23 août 2019 adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Point de situation du Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés sur le territoire de la République arabe syrienne (10 août 2019)**

Des efforts sont en cours en République arabe syrienne pour régler le conflit par des voies autres que militaires et pour apporter au peuple syrien une aide globale au rétablissement de la paix.

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Depuis le début du processus engagé pour parvenir à un règlement, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes a mené en tout 2 179 opérations humanitaires, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 3 524,96 tonnes.

Les réfugiés continuent de retourner dans leurs foyers d'avant-guerre. Le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes gère 10 points de contrôle, y compris un aéroport et un point de contrôle maritime, ainsi qu'un couloir humanitaire et le point de contrôle de Jouleïb.

Depuis le 30 septembre 2015, 578 466 personnes au total ont été rapatriées de l'étranger en République arabe syrienne et 1 303 801 personnes déplacées à l'intérieur du pays sont retournées dans leurs foyers d'avant-guerre.

Une assistance continue d'être fournie pour la reconstruction des infrastructures et la création de conditions propices au retour des réfugiés. Au 9 août 2019, 32 150 habitations, 881 établissements d'enseignement et 191 centres médicaux avaient été reconstruits et 1 077,4 kilomètres de routes réparés.

Des groupes armés illégaux actifs dans la zone de désescalade d'Edleb continuent de violer le cessez-le-feu.

Le 9 août, 24 violations ont été signalées. Des militants de groupes armés illégaux ont fait feu sur les localités suivantes : Khalifat, Hlissa, Soukkariyé, Sabiqiyé, Benyamin, Makanes el-Doueirij, Khaldiyyé et Breïkat, dans la province d'Alep ; Salma, Nahchabba, Jeïqourjiq, Sirmaniyé, Krmel, Kakhbaniyé, Safsafé, Saraf et Haouach, dans la province de Lattaquié ; Salhiyé, dans la province de Deïr el-Zor.

Des groupes terroristes continuent de tenter d'étendre par la force la zone se trouvant sous leur contrôle et concentrent des unités armées dans la partie méridionale de la zone de désescalade d'Edleb.

Quelque 120 militants de l'Organisation de libération du Levant, utilisant trois véhicules blindés et quatre camionnettes équipées de mitrailleuses lourdes, ont été aperçus alors qu'ils quittaient les environs du village de Hich.

Quelque 200 militants du groupe terroriste Ajnad al-Kavkaz (« Soldats du Caucase ») ont été déployés depuis Kafr Sejné jusqu'à la ligne de contact à l'aide de 5 véhicules blindés, de 10 camionnettes équipées de mitrailleuses lourdes et de 2 camions miniers.

En outre, le Parti islamique du Turkestan a déployé jusqu'à 150 militants terroristes et 13 camionnettes équipées de mortiers, de lance-roquettes multiples et de mitrailleuses lourdes dans la région de Kneddé.

Le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes appelle les chefs des groupes armés illégaux à cesser leurs actes de provocation armée et à faire en sorte de régler la situation par des voies pacifiques dans les zones se trouvant sous leur contrôle.

## **Point de situation du Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés sur le territoire de la République arabe syrienne (11 août 2019)**

Des efforts sont en cours en République arabe syrienne pour régler le conflit par des voies autres que militaires et pour apporter au peuple syrien une aide globale au rétablissement de la paix.

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes a conduit deux opérations humanitaires, l'une à Salhiyé (province de Deir el-Zor), l'autre à Kirsana (province de Lattaquié), qui ont permis de distribuer un millier de colis alimentaires, d'un poids total de 4,84 tonnes, aux personnes qui en avaient besoin.

Depuis le début du processus engagé pour parvenir à un règlement, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes a mené en tout 2 181 opérations humanitaires, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 3 529,8 tonnes.

Depuis le 30 septembre 2015, 580 561 personnes au total ont été rapatriées de l'étranger en République arabe syrienne et 1 303 805 personnes déplacées à l'intérieur du pays sont retournées dans leurs foyers d'avant-guerre.

Une assistance continue d'être fournie pour la reconstruction des infrastructures et la création de conditions propices au retour des réfugiés. Au 10 août 2019, 32 156 habitations, 882 établissements d'enseignement et 191 centres médicaux avaient été reconstruits et 1 077,7 kilomètres de routes réparés.

Des groupes armés illégaux actifs dans la zone de désescalade d'Edleb continuent de violer le cessez-le-feu.

Le 10 août, 20 violations ont été signalées. Des militants de groupes armés illégaux ont fait feu sur les localités suivantes : Sabiqiyé, Tell Jiqji et Makanis el-Doueirij, dans la province d'Alep ; Aïn el-Qantara, Assi, Beït Jnaouro, Ardach Dagh, Sanjaq, Safsafé, Qarah Jaliyé, Aïn Sleïmou, Qara Jagez et Araym, dans la province de Lattaquié ; Salhiyé, Ouasta et Tell Kalbé, dans la province d'Edleb ; Roubéïaa, dans la province de Hama.

Des groupes terroristes continuent de tenter d'étendre par la force la zone se trouvant sous leur contrôle et attaquent des positions tenues par le Gouvernement.

Le 10 août, à 18 h 30, jusqu'à 150 militants, utilisant neuf camionnettes équipées de mitrailleuses lourdes, ont attaqué, par le nord et l'est, les alentours d'Akou.

À 19 h 50, jusqu'à 130 militants de l'Organisation de libération du Levant, utilisant sept camionnettes équipées de mitrailleuses lourdes, ont avancé vers Skeïk-Atchan, sous le couvert de tirs de mortier et de ballons piégés.

Le 11 août, à 4 h 15, jusqu'à 100 militants, utilisant quatre camionnettes équipées de mitrailleuses lourdes, ont avancé vers Mourek-Atchan.

À 6 h 5, jusqu'à 300 militants de l'Organisation de libération du Levant, utilisant trois chars d'assaut, deux véhicules de combat d'infanterie, un véhicule blindé improvisé et deux camionnettes équipées de mitrailleuses lourdes, ont avancé vers la zone de Kafr Aïn-Kfar Nboundé.

Toutes les attaques des militants terroristes ont été repoussées par les forces gouvernementales syriennes et les militants ont subi de lourdes pertes. En repoussant les attaques, 23 membres des Forces armées arabes syriennes ont été tués et 7 ont été blessés.

Le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes appelle les chefs des groupes armés illégaux à cesser leurs actes de provocation armée et à faire en sorte de régler la situation par des voies pacifiques dans les zones se trouvant sous leur contrôle.

## **Point de situation du Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés sur le territoire de la République arabe syrienne (12 août 2019)**

Des efforts sont en cours en République arabe syrienne pour régler le conflit par des voies autres que militaires et pour apporter au peuple syrien une aide globale au rétablissement de la paix.

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Depuis le début du processus engagé pour parvenir à un règlement, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes a mené en tout 2 181 opérations humanitaires, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 3 529,8 tonnes.

Une assistance continue d'être fournie pour la reconstruction des infrastructures et la création de conditions propices au retour des réfugiés. Au 11 août 2019, 32 160 habitations, 882 établissements d'enseignement et 191 centres médicaux avaient été reconstruits et 1 077,9 kilomètres de routes réparés.

Depuis le 30 septembre 2015, 583 625 personnes au total ont été rapatriées de l'étranger en République arabe syrienne et 1 303 805 personnes déplacées à l'intérieur du pays sont retournées dans leurs foyers d'avant-guerre.

Des groupes armés illégaux actifs dans la zone de désescalade d'Edleb continuent de violer le cessez-le-feu.

Le 11 août, 30 violations ont été signalées. Des militants de groupes armés illégaux ont fait feu sur les localités suivantes : Sabiqiyé, Makanes el-Doueirij, Khalidiyé, Salhiyé, Benyamin, Alep, Kafr Hamra, Hlissa et Qarasi, dans la province d'Alep ; Salhiyé, dans la province d'Edleb ; Saraf, Jeïqourjiq, Qalaz, Tahtani, Kansaki, Karmel, Ziyaré, Janajeq, Safsafé, Mouqattal et Kinsibba, dans la province de Lattaquié ; Jayyed, dans la province de Hama.

Le 11 août 2019, de 20 h 04 à 20 h 47, les forces de défense aérienne de la base aérienne de Hmeïmim ont repoussé une attaque de six drones lancée par des militants depuis le nord-est. Tous les drones ont été abattus par les unités de défense aérienne qui étaient de service à la base. Selon les informations reçues, il n'y a eu ni victimes, ni dégâts matériels. La base aérienne de Hmeïmim opère comme à l'accoutumée.

Le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes appelle les chefs des groupes armés illégaux à cesser leurs actes de provocation armée et à faire en sorte de régler la situation par des voies pacifiques dans les zones se trouvant sous leur contrôle.

## **Point de situation du Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés sur le territoire de la République arabe syrienne (13 août 2019)**

Des efforts sont en cours en République arabe syrienne pour régler le conflit par des voies autres que militaires et pour apporter au peuple syrien une aide globale au rétablissement de la paix.

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Depuis le début du processus engagé pour parvenir à un règlement, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes a mené en tout 2 181 opérations humanitaires, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 3 529,8 tonnes.

Une assistance continue d'être fournie pour la reconstruction des infrastructures et la création de conditions propices au retour des réfugiés. Au 12 août 2019, 32 161 habitations, 882 établissements d'enseignement et 191 centres médicaux avaient été reconstruits et 1 078,2 kilomètres de routes réparés.

Depuis le 30 septembre 2015, 585 380 personnes au total ont été rapatriées de l'étranger en République arabe syrienne et 1 303 805 personnes déplacées à l'intérieur du pays sont retournées dans leurs foyers d'avant-guerre.

Des groupes armés illégaux actifs dans la zone de désescalade d'Edleb continuent de violer le cessez-le-feu.

Le 12 août, 25 violations ont été signalées. Des militants de groupes armés illégaux ont fait feu sur les localités suivantes : Alep, Benyamin et Sabiqiyé, dans la province d'Alep ; Salhiyé, dans la province d'Edleb ; Ardach Dagh, Mazraat el-Chamali, Aïn el-Qantara, Sandiran, Beït Jnaouro, Joub el-Maghara, Qarah Jaliyé, Safsafé et Aïn el-Achara, dans la province de Lattaquié.

Le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes appelle les chefs des groupes armés illégaux à cesser leurs actes de provocation armée et à faire en sorte de régler la situation par des voies pacifiques dans les zones se trouvant sous leur contrôle.

## **Point de situation du Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés sur le territoire de la République arabe syrienne (14 août 2019)**

Des efforts sont en cours en République arabe syrienne pour régler le conflit par des voies autres que militaires et pour apporter au peuple syrien une aide globale au rétablissement de la paix.

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Depuis le début du processus engagé pour parvenir à un règlement, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes a mené en tout 2 181 opérations humanitaires, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 3 529,8 tonnes.

Une assistance continue d'être fournie pour la reconstruction des infrastructures et la création de conditions propices au retour des réfugiés. Au 13 août 2019, 32 163 habitations, 882 établissements d'enseignement et 191 centres médicaux avaient été reconstruits et 1 078,3 kilomètres de routes réparés.

Depuis le 30 septembre 2015, 586 393 personnes au total ont été rapatriées de l'étranger en République arabe syrienne et 1 303 807 personnes déplacées à l'intérieur du pays sont retournées dans leurs foyers d'avant-guerre.

Des groupes armés illégaux actifs dans la zone de désescalade d'Edleb continuent de violer le cessez-le-feu.

Le 13 août, 32 violations ont été signalées. Des membres de groupes armés illégaux ont fait feu sur les localités suivantes : Haruqah, dans la province de Hama ; Mougharat Mirza et Soukkariyé, dans la province d'Edleb ; Benyamin, Sabiqiyé, Alep, Kafr Hamra, Makanes el-Doueirij et Hlissa, dans la province d'Alep ; Saraf, Qalaat Marza, Ardach Dagh, Sandiran, Aïn el-Qantara, Jeïqourjiq, Karmel, Kakhbaniyé, Qabouh, Aïn el-Achara, Hamrat, Mouqattal et Zahr Abou Assad, dans la province de Lattaquié.

Le 14 août 2019, des unités de police militaire des forces armées russes et turques ont effectué une patrouille conjointe, de 12 heures à 12 h 40, dans la zone de déconfliction de Tell Rifaat, ratissant la route qui relie Herbol à Cheik Issa.

Le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes appelle les chefs des groupes armés illégaux à cesser leurs actes de provocation armée et à faire en sorte de régler la situation par des voies pacifiques dans les zones se trouvant sous leur contrôle.



## **Point de situation du Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés sur le territoire de la République arabe syrienne (15 août 2019)**

Des efforts sont en cours en République arabe syrienne pour régler le conflit par des voies autres que militaires et pour apporter au peuple syrien une aide globale au rétablissement de la paix.

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes a conduit une opération humanitaire à Billin (province de Hama), qui a permis de distribuer à la population locale 500 colis alimentaires, d'un poids total de 2,4 tonnes.

Depuis le début du processus engagé pour parvenir à un règlement, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes a mené en tout 2 182 opérations humanitaires, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 3 532,2 tonnes.

Une assistance continue d'être fournie pour la reconstruction des infrastructures et la création de conditions propices au retour des réfugiés. Au 14 août 2019, 32 167 habitations, 883 établissements d'enseignement et 191 centres médicaux avaient été reconstruits et 1 078,5 kilomètres de routes réparés.

Depuis le 30 septembre 2015, 587 309 personnes au total ont été rapatriées de l'étranger en République arabe syrienne et 1 303 807 personnes déplacées à l'intérieur du pays sont retournées dans leurs foyers d'avant-guerre.

Des groupes armés illégaux actifs dans la zone de désescalade d'Edleb continuent de violer le cessez-le-feu.

Le 14 août, 35 violations ont été signalées. Des membres de groupes armés illégaux ont fait feu sur les localités suivantes : Benyamin, Sabiqiyé, Alep, Kafr Hamra, Khirbat Hirs, Mougharat Mirza, Breïj et Tell Jiqji, dans la province d'Alep ; Karmel, Safsafé, Kharab el-Khitazo, Jeïqourjiq, Akou, Sandiran, Nahchabba, Beït Jnaouro, Harouf, Ardach Dagh, Aïn el-Qantara, Saraf, Qalaat Marza, Araym et Aïn Sleïmou, dans la province de Lattaquié.

Le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes appelle les chefs des groupes armés illégaux à cesser leurs actes de provocation armée et à faire en sorte de régler la situation par des voies pacifiques dans les zones se trouvant sous leur contrôle.

## **Point de situation du Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés sur le territoire de la République arabe syrienne (16 août 2019)**

Des efforts sont en cours en République arabe syrienne pour régler le conflit par des voies autres que militaires et pour apporter au peuple syrien une aide globale au rétablissement de la paix.

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes a conduit une opération humanitaire à Sakhour-2 (province d'Alep), qui a permis de distribuer à la population locale 500 colis alimentaires, d'un poids total de 2,5 tonnes. Avec l'aide du Fonds Akhmad Kadyrov, une tonne de pain frais a été distribuée aux personnes qui en avaient besoin.

Depuis le début du processus engagé pour parvenir à un règlement, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes a mené en tout 2 183 opérations humanitaires, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 3 534,7 tonnes.

Depuis le 30 septembre 2015, 588 408 personnes au total ont été rapatriées de l'étranger en République arabe syrienne et 1 303 811 personnes déplacées à l'intérieur du pays sont retournées dans leurs foyers d'avant-guerre.

Une assistance continue d'être fournie pour la reconstruction des infrastructures et la création de conditions propices au retour des réfugiés. Au 15 août 2019, 32 167 habitations, 884 établissements d'enseignement et 191 centres médicaux avaient été reconstruits et 1 078,5 kilomètres de routes réparés.

Des groupes armés illégaux actifs dans la zone de désescalade d'Edleb continuent de violer le cessez-le-feu.

Le 15 août, 31 violations ont été signalées. Des membres de groupes armés illégaux ont fait feu sur les localités suivantes : Aïn Sleïmou, dans la province de Hama ; Soukkariyé, dans la province d'Edleb ; Breïkat, Alep, Sabiqiyé, Makanes el-Doueirij et Hlissa, dans la province d'Alep ; Saraf, Nahchabba, Mortlou, Sandiran, Kinsibba, Ardach Dagħ, Sanjaq, Karmel, Aïn el-Qantara et Qouljik, dans la province de Lattaquié.

Le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes appelle les chefs des groupes armés illégaux à cesser leurs actes de provocation armée et à faire en sorte de régler la situation par des voies pacifiques dans les zones se trouvant sous leur contrôle.

## **Point de situation du Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés sur le territoire de la République arabe syrienne (17 août 2019)**

Des efforts sont en cours en République arabe syrienne pour régler le conflit par des voies autres que militaires et pour apporter au peuple syrien une aide globale au rétablissement de la paix.

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Depuis le début du processus engagé pour parvenir à un règlement, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes a mené en tout 2 183 opérations humanitaires, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 3 534,7 tonnes.

Depuis le 30 septembre 2015, 589 309 personnes au total ont été rapatriées de l'étranger en République arabe syrienne et 1 303 813 personnes déplacées à l'intérieur du pays sont retournées dans leurs foyers d'avant-guerre.

Une assistance continue d'être fournie pour la reconstruction des infrastructures et la création de conditions propices au retour des réfugiés. Au 16 août 2019, 32 170 habitations, 884 établissements d'enseignement et 192 centres médicaux avaient été reconstruits et 1 078,5 kilomètres de routes réparés.

Des groupes armés illégaux actifs dans la zone de désescalade d'Edleb continuent de violer le cessez-le-feu.

Le 16 août, 32 violations ont été signalées. Des militants de groupes armés illégaux ont fait feu sur les localités suivantes : Benyamin, Sabiqiyé, Breïj, Hlissa et Alep, dans la province d'Alep ; Kinsibba, Aïn el-Qantara, Assi, Beït Jnaouro, Ardach Dagh, Sanjaq, Qarah Jaliyé, Safsafé, Qara Jagez, Aïn Sleïmou, Sandiran et Aïn el-Achara, dans la province de Lattaquié ; Makanes el-Doueirij, Mougharat Mirza, Soukkariyé et Salhiyé, dans la province d'Edleb.

Le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes appelle les chefs des groupes armés illégaux à cesser leurs actes de provocation armée et à faire en sorte de régler la situation par des voies pacifiques dans les zones se trouvant sous leur contrôle.

## **Point de situation du Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés sur le territoire de la République arabe syrienne (18 août 2019)**

Des efforts sont en cours en République arabe syrienne pour régler le conflit par des voies autres que militaires et pour apporter au peuple syrien une aide globale au rétablissement de la paix.

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes a conduit deux opérations humanitaires, l'une à Bdiré (province de Tartous), l'autre à Hatla (province de Deir el-Zor), qui ont permis de distribuer un millier de colis alimentaires, d'un poids total de 4,95 tonnes, aux personnes qui en avaient besoin.

Depuis le début du processus engagé pour parvenir à un règlement, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes a mené en tout 2 185 opérations humanitaires, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 3 539,64 tonnes.

Depuis le 30 septembre 2015, 590 268 personnes au total ont été rapatriées de l'étranger en République arabe syrienne et 1 303 813 personnes déplacées à l'intérieur du pays sont retournées dans leurs foyers d'avant-guerre.

Une assistance continue d'être fournie pour la reconstruction des infrastructures et la création de conditions propices au retour des réfugiés. Au 17 août 2019, 32 172 habitations, 884 établissements d'enseignement et 192 centres médicaux avaient été reconstruits et 1 078,6 kilomètres de routes réparés.

Des groupes armés illégaux actifs dans la zone de désescalade d'Edleb continuent de violer le cessez-le-feu.

Le 17 août, 35 violations ont été signalées. Des militants de groupes armés illégaux ont fait feu sur les localités suivantes : Nits, Kafr Hamra, Makanes el-Doueirij, Alep, Cheik Maqsoud, Khaldiyé, Sabiqiyé, Breïkat, Hlissa et Benyamin, dans la province d'Alep ; Jeïqourjiq, Aïn el-Qantara, Ziyaré, Qalaat Marza, Araym, Karmel, Hamrat, Jayyed, Saraf, Qouljiq et Sandiran, dans la province de Lattaquié ; Salhiyé, dans la province d'Edleb.

Le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes appelle les chefs des groupes armés illégaux à cesser leurs actes de provocation armée et à faire en sorte de régler la situation par des voies pacifiques dans les zones se trouvant sous leur contrôle.

## **Point de situation du Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés sur le territoire de la République arabe syrienne (19 août 2019)**

Des efforts sont en cours en République arabe syrienne pour régler le conflit par des voies autres que militaires et pour apporter au peuple syrien une aide globale au rétablissement de la paix.

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes a conduit une opération humanitaire, à Deïr el-Adas (province de Deraa), qui a permis de distribuer 750 colis alimentaires, d'un poids total de 3,63 tonnes, aux personnes qui en avaient besoin.

Depuis le début du processus engagé pour parvenir à un règlement, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes a mené en tout 2 186 opérations humanitaires, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 3 543,3 tonnes.

Depuis le 30 septembre 2015, 591 307 personnes au total ont été rapatriées de l'étranger en République arabe syrienne et 1 303 821 personnes déplacées à l'intérieur du pays sont retournées dans leurs foyers d'avant-guerre.

Une assistance continue d'être fournie pour la reconstruction des infrastructures et la création de conditions propices au retour des réfugiés. Au 17 août 2019, 32 178 habitations, 885 établissements d'enseignement et 192 centres médicaux avaient été reconstruits et 1 078,8 kilomètres de routes réparés.

Des groupes armés illégaux actifs dans la zone de désescalade d'Edleb continuent de violer le cessez-le-feu.

Le 18 août, 36 violations ont été signalées. Des militants de groupes armés illégaux ont fait feu sur les localités suivantes : Kafr Hamra, Makanes el-Doueirij, Alep, Sabiqiyé, Hlissa et Benyamin, dans la province d'Alep ; Sanjaq, Kessab, Qarah Jaliyé, Kharab el-Khitazo, Chatha el-Tahta, Aïn el-Qantara, Ardach Dag, Araym, Saraf, Jourin, Sandiran, Aïn Sleïmou, Qara Jagez et Safsafé, dans la province de Lattaquié ; Salhiyé et Tell Khatré, dans la province d'Edleb.

Le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes appelle les chefs des groupes armés illégaux à cesser leurs actes de provocation armée et à faire en sorte de régler la situation par des voies pacifiques dans les zones se trouvant sous leur contrôle.

## **Point de situation du Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés sur le territoire de la République arabe syrienne (20 août 2019)**

Des efforts sont en cours en République arabe syrienne pour régler le conflit par des voies autres que militaires et pour apporter au peuple syrien une aide globale au rétablissement de la paix.

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Depuis le début du processus engagé pour parvenir à un règlement, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes a mené en tout 2 186 opérations humanitaires, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 3 543,3 tonnes.

Depuis le 30 septembre 2015, 592 391 personnes au total ont été rapatriées de l'étranger en République arabe syrienne et 1 303 821 personnes déplacées à l'intérieur du pays sont retournées dans leurs foyers d'avant-guerre.

Une assistance continue d'être fournie pour la reconstruction des infrastructures et la création de conditions propices au retour des réfugiés. Au 19 août 2019, 32 183 habitations, 885 établissements d'enseignement et 192 centres médicaux avaient été reconstruits et 1 079,1 kilomètres de routes réparés.

Des groupes armés illégaux actifs dans la zone de désescalade d'Edleb continuent de violer le cessez-le-feu.

Le 19 août, 32 violations ont été signalées. Des membres de groupes armés illégaux ont fait feu sur les localités suivantes : Benyamin, Sabiqiyé, Kafr Hamra, Cheik Maqsoud, Alep, Khirbat Hirs, Makanes el-Doueirij et Hlissa, dans la province d'Alep ; Haruqah, Ardach Dagh, Mouqattal, Aïn el-Qantara, Sandiran, Harouf, Zahr Abou Assad, Saraf, Qouljiq, Beït Soumeïra et Qara Jagez, dans la province de Lattaquié ; Mougharat Mirza, dans la province d'Edleb.

Le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes appelle les chefs des groupes armés illégaux à cesser leurs actes de provocation armée et à faire en sorte de régler la situation par des voies pacifiques dans les zones se trouvant sous leur contrôle.

## **Point de situation du Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés sur le territoire de la République arabe syrienne (21 août 2019)**

Des efforts sont en cours en République arabe syrienne pour régler le conflit par des voies autres que militaires et pour apporter au peuple syrien une aide globale au rétablissement de la paix.

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes a conduit une opération humanitaire, à Karm el-Qasr (province d'Alep), qui a permis de distribuer 500 colis alimentaires, d'un poids total de 2,48 tonnes, aux personnes qui en avaient besoin.

Depuis le début du processus engagé pour parvenir à un règlement, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes a mené en tout 2 187 opérations humanitaires, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 3 545,75 tonnes.

Depuis le 30 septembre 2015, 593 557 personnes au total ont été rapatriées de l'étranger en République arabe syrienne et 1 303 829 personnes déplacées à l'intérieur du pays sont retournées dans leurs foyers d'avant-guerre.

Une assistance continue d'être fournie pour la reconstruction des infrastructures et la création de conditions propices au retour des réfugiés. Au 20 août 2019, 32 190 habitations, 885 établissements d'enseignement et 192 centres médicaux avaient été reconstruits et 1 079,3 kilomètres de routes réparés.

Des groupes armés illégaux actifs dans la zone de désescalade d'Edleb continuent de violer le cessez-le-feu.

Le 20 août, 27 violations ont été signalées. Des militants de groupes armés illégaux ont fait feu sur les localités suivantes : Benyamin, Sabiqiyé, Makanes el-Doueirij, Alep et Tell Jiqji, dans la province d'Alep ; Aïn el-Qantara, Assi, Sanjaq, Sandiran, Aïn el-Achara, Aïn Sleïmou, Safsafé, Beït Jnaouro, Qalaat Marza, Qara Jaliyé, Ardach Dagh et Harouf, dans la province Lattaquié ; Soukkariyé, dans la province d'Edleb.

Le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes appelle les chefs des groupes armés illégaux à cesser leurs actes de provocation armée et à faire en sorte de régler la situation par des voies pacifiques dans les zones se trouvant sous leur contrôle.

## **Point de situation du Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés sur le territoire de la République arabe syrienne (22 août 2019)**

Des efforts sont en cours en République arabe syrienne pour régler le conflit par des voies autres que militaires et pour apporter au peuple syrien une aide globale au rétablissement de la paix.

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes a conduit une opération humanitaire, à Tarin (province de Homs), qui a permis de distribuer 500 colis alimentaires, d'un poids total de 2,47 tonnes, aux personnes qui en avaient besoin.

Depuis le début du processus engagé pour parvenir à un règlement, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes a mené en tout 2 188 opérations humanitaires, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 3 548,22 tonnes.

Depuis le 30 septembre 2015, 594 929 personnes au total ont été rapatriées de l'étranger en République arabe syrienne et 1 303 833 personnes déplacées à l'intérieur du pays sont retournées dans leurs foyers d'avant-guerre.

Une assistance continue d'être fournie pour la reconstruction des infrastructures et la création de conditions propices au retour des réfugiés. Au 22 août 2019, 32 196 habitations, 886 établissements d'enseignement et 192 centres médicaux avaient été reconstruits et 1 080 kilomètres de routes réparés.

Des groupes armés illégaux actifs dans la zone de désescalade d'Edleb continuent de violer le cessez-le-feu.

Le 21 août, 31 violations ont été signalées. Des militants de groupes armés illégaux ont fait feu sur les localités suivantes : Benyamin, Alep, Sabiqiyé et Hlissa, dans la province d'Alep ; Aïn el-Qantara, Saraf, Sanjaq, Jeïqourjiq, Qalaat Marza, Ardach Dagh et Karmel, dans la province de Lattaquié ; Ouasta et Salhiyé, dans la province d'Edleb ; Tell Moutawassiya, dans la province de Hama.

Le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes appelle les chefs des groupes armés illégaux à cesser leurs actes de provocation armée et à faire en sorte de régler la situation par des voies pacifiques dans les zones se trouvant sous leur contrôle.

Le Gouvernement de la République arabe syrienne a ouvert un couloir humanitaire et un poste de contrôle à Souran (province de Hama), pour permettre aux civils et aux militants désireux de déposer les armes de quitter librement et sans entraves la zone de désescalade d'Edleb. Des postes de premiers secours ont été installés et de l'eau potable, des repas chauds, des médicaments et des produits de première nécessité sont mis à la disposition des personnes qui quittent le territoire contrôlé par des groupes armés illégaux, et un transport vers des zones sûres a été organisé à leur intention.